



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Valence, le 20 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PROTECTION DES TROUPEAUX DOMESTIQUES CONTRE LA PRÉDATION : UN LOUP PRÉLEVÉ LE 19 DÉCEMBRE 2023 SUR LA COMMUNE D'EYGALAYES

Un loup mâle subadulte, en situation d'attaque sur un troupeau ovin d'un éleveur de la commune d'Eygalayes, sur la Montagne de Palle, a été prélevé dans la soirée du 19 décembre 2023 dans le cadre d'un tir de défense renforcé réalisé par l'éleveur.

Il s'agit du 199ème animal abattu en France depuis le début de l'année (le 15ème en Drôme) dans le cadre de l'arrêté du 23 octobre 2020 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant cette espèce et fixant un plafond national de 209 spécimens.

Ce tir est intervenu en complément des mesures de prévention contre la prédation du loup mises en œuvre par l'éleveur pour la protection de son troupeau domestique, alors qu'il avait subi plusieurs attaques depuis le début de l'année.

